

# DÉMARCHES À RÉALISER AVANT L'ARRIVÉE DE BÉBÉ

## 1 MOIS

Prise de rdv chez le gynécologue

## 2 MOIS

- Rechercher un éventuel espace d'accueil pour bébé
- Prévenir son éventuel employeur (entre le 2ième et le 7ième mois)
- S'informer via les modules proposés par l'hôpital

## 3 MOIS

- Prendre contact avec une sage-femme conventionnée si vous le désirez.
- Transmettre à votre mutuelle votre attestation de grossesse

## 4 MOIS

Penser à la "pré reconnaissance " si vous n'êtes pas mariés. Elle se fait dans votre commune de résidence.

## 7 MOIS

Préparer les éventuels autres enfants à l'arrivée du bébé. Les écouter, les rassurer, les impliquer dans les préparatifs

## 6 MOIS

Demander la prime de naissance auprès de votre caisse d'allocation familiale (Famiwal - Parentia - Camille - KidsLife - Infino)

## 5 MOIS

Penser à l'arrivée de bébé, commencer à préparer son espace, recherche de matériel ( siège, lit, poussette, ...)

## 8 MOIS

Préparation à l'accouchement. Faire sa valise et celle de bébé, tenir à portée de mains ses documents (carte d'identité, document d'assurance,...)

## NAISSANCE

Déclaration de naissance à la commune de naissance de votre enfant

## PREMIERS JOURS

- Inscription à une mutuelle et demande de la prime de naissance
- Transmettre le certificat de naissance à votre caisse d'allocation familiale

## PREMIERS MOIS

- Renseignez vous auprès de votre commune si des aides/primes sont proposées
- Penser à déclarer les éventuels frais de garde.

